

SUD devient 2^{ème} organisation syndicale sur le Réseau 44/85 !

- **Résultats au Comité Technique 44/85** (qui détermine le poids syndical, en particulier pour les signatures ou oppositions à des « accords », les moyens alloués, les réorganisations...) :

SUD	CGT	CFDT	FO	CGC - CFTC-UNSA
217 voix	204 voix	309 voix	184 voix	109 voix
21.21%	19.94%	30.21%	17.99%	10.65%

- **Résultats aux CAP (fonctionnaires) et CCP (salariés)**, pour vous défendre en cas de problème médical, de discipline, d'appréciation, ... :
- **2 élus SUD chez les fonctionnaires** : Philippe Baron CAPRO (Aline Briand suppléante), et Laurence Dubreuil sur les ATG2, ATGS (Yannick Chauveau suppléant).
- **Une élue SUD chez les salariés**: Christelle Hamon sur la liste ACC 21, 22, 23 (Valérie Chaigneau suppléante).
Egalement un représentant SUD au CHSCT : François Bleunven.

Merci infiniment à toutes celles et ceux qui ont marqué, par leur vote, leur confiance en nos militants et l'action portée par **Sud**.

Ces résultats nous confortent dans notre vision d'un syndicat indépendant des directions, au plus près du terrain et favorisant l'unité des organisations syndicales dans l'intérêt de tous les postiers.

Bien sûr, **Sud** sera dans l'action avec celles et ceux qui s'opposent à la politique purement mercantile du Réseau. Plus forts électoralement aujourd'hui, encore plus à l'offensive demain pour vous défendre collectivement ou individuellement.

Les autres résultats sur le 44/85 : coté Courrier, Sud reste 1^{ère} organisation et progresse de 2,61% avec un total de 35,52%. Aux services financiers, Sud reste 1^{er} avec 30,42%.

RESULTATS NATIONAUX TOUS METIERS : du pain béni pour le PDG !

SUD	CGT	CFDT	FO	CGC-CFTC-UNSA	CNT
20,17%	26,54%	22,51%	19,97%	9,71%	1,10%

Nationalement, la donne a changée. La CFDT alliée à « la triple entente » (CFTC-CGC-UNSA) peut désormais rendre valide n'importe quel « accord », cette « alliance » dépassant la barre fatidique des 30% de représentativité... Pour les contrer (50% nécessaires), SUD, CGT et FO devront s'entendre. C'est ce que nous souhaitons ardemment.

De toute façon, on va se donner RDV très bientôt : le « *pacte social* », débouté dans l'ancienne configuration syndicale, va revenir sur le tapis dès janvier. Malheureusement, une fois passée la joie de recevoir les rattrapages « Complément Poste » pour celles & ceux qui pourraient y prétendre, vous verrez que le contenu de cet « accord » aura des incidences graves sur votre vie de tous les jours, ... notamment avec la fin de la règle des 30Km lorsque l'on perd son poste.

Ne nous leurrions pas, les 6 prochaines années (objectif 2020 de La Poste) vont être les + dures que l'on ait connu dans nos bureaux. Si Wahl a sorti son « pacte social », pacte consacré à 90% aux mesures de reclassement, ce n'est pas par hasard.

Plus que jamais, collectivement, la lutte continue !!

**Nous vous souhaitons, pour vous et vos proches,
une année 2015 pleine de santé et de bonheur.**

